

Le Trèfle à Quatre sort de terre et verra fleurir quatorze appartements protégés

CONSTRUCTION Une société coopérative d'habitation, composée principalement de quatre communes, a lancé la construction d'un locatif d'utilité publique.

SAINT-AUBIN

Les sourires étaient de circonstance, le mercredi 8 juillet dernier. Les membres du conseil d'administration de la résidence Le Trèfle à Quatre ont procédé symboliquement à la première coulée de béton du premier projet coopératif solidaire public-privé intercommunal du canton de Fribourg. Sur un terrain, acheté par la coopérative fondée en janvier 2013, un immeuble de quatorze appartements protégés verra le jour.

Roland Wicki, président de la coopérative, a rappelé la genèse du projet. L'initiative en revient à la commune de Saint-Aubin qui a lancé une étude de faisabilité. Mais l'exécutif s'est dit que le projet avait plus de chances d'aboutir en s'entourant des communes voisines de Vallon, Delley-Portalban et Gletterens. Ce qui fut fait.

Pas de subventions du canton

Les parts de la société sont composées à 74,2 des communes, 16% de parts privées et quelque 9% de legs. Treize mois de procédures ont été nécessaires à l'obtention du permis de construire, fin 2014. Le 8 juin dernier, les travaux démarraient.

Sylvain Vernez, de Polygone Habitat, à Fribourg, et Laurent Favre, de Polygone Constructions, à Saint-Aubin, ont donné les grandes



Première coulée de béton pour les principaux acteurs de cette aventure, avec, de g. à dr., Roland Wicki, président du conseil d'administration, et les syndics Nicolas Savoy (Gletterens), Michel Marchand (Saint-Aubin) et Wilfred Vessaz (Vallon). Manque la commune de Delley-Portalban. PHOTO RG

lignes de ce nouvel habitat destiné avant tout aux personnes âgées. L'immeuble comptera 14 appartements, dont 3 x 3,5 pièces et 11 x 2,5 pièces répondant aux normes d'habitats protégés sans barrière architecturale. Le rez sera pourvu d'un local commun et social et le bâtiment sera labellisé Minergie.

«Nous avons pour sept mois de gros œuvre et l'emménagement est prévu pour fin 2016», explique le Saint-Aubinois Laurent Favre, qui

est aussi à l'origine du projet.

«Nous avons eu comme un grand courant d'air froid lors de la recherche de fonds», note Roland Wicki. En effet, les protagonistes, pleins de bonnes intentions, se sont heurtés à un désintérêt des grandes enseignes et ont dû composer sans aucune manne cantonale. Malgré cette absence évidente de soutien, la coopérative a tenu bon et a pu trouver les fonds nécessaires pour lancer le chantier, dont le coût se

monte à 4,35 millions de francs. «Nous sommes toujours à la recherche de fonds, afin de pratiquer des loyers qui soient abordables. Mais tout roule», insiste le président.

De son côté, le syndic de Saint-Aubin Michel Marchand a relevé le dynamisme commun. «Quand on veut, on peut», a-t-il martelé en relevant aussi l'aide précieuse du député du cru Elian Collaud.

RG